

Document d'informations Clés



OBJECTIFS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS Part G - FR0013309705

NOM DE LA SOCIETE DE GESTION	Amplegest	SITE INTERNET : www.amplegest.com
CONTACT	Appeler le +33 (0)1 40 67 08 40 pour de plus amples informations.	
AUTORITÉ COMPÉTENTE	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. Amplegest est agréée en France sous le numéro GP-07000044 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).	
DATE DE PRODUCTION DU DIC	28 juin 2024	

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE Le produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 31 décembre 2007 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJECTIFS

L'objectif du fonds FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'indice Morningstar Eurozone NR eur (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée (5 ans) par la sélection d'opportunités en actions européennes identifiées par l'équipe de gestion sur la base d'une analyse financière.

Les actions libellées en euros, cotées sur un marché de la zone euro et dont le siège social est situé dans un pays de la zone euro représentent au minimum 80% de l'actif. Compte tenu de l'univers géographique d'investissement du FCP, sa performance peut être comparée à celle de l'indice Morningstar Eurozone NR Eur mais peut s'en éloigner sensiblement car la gestion du FCP n'est pas benchmarkée.

La gestion du fonds est basée sur une approche « stock-picking », afin de sélectionner des sociétés européennes de toutes capitalisations boursières, appartenant majoritairement à la zone euro, qui disposent de positions de leaders dans leurs secteurs d'activité. Cette stratégie s'appuie sur une analyse macroéconomique des marchés et sur une analyse fondamentale et systématique des valeurs de l'univers d'investissement, menée par l'équipe de gestion. Le gestionnaire se concentre sur des thèmes d'investissement qui semblent prometteurs sur le long terme et sélectionne des titres qui, pour différentes raisons, lui semblent sous évalués par rapport à leur valeur potentielle de moyen et long terme.

Le fonds est au minimum investi à 90% sur des actions des pays de l'Union européenne. Les actions qui ne sont ni libellées en euros, ni cotées sur un marché de la zone euro ou émises par une société dont le siège social est situé dans un pays de la zone euro ne pourront représenter plus de 10% de l'actif. Le risque de change ne dépassera donc pas 10% de l'actif du fonds. Le fonds pourra être exposé jusqu'à 20% en obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire. Le fonds peut détenir dans la limite de 10% de son actif des parts ou actions d'OPCVM français ou européens. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée.

L'équipe de gestion tient compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Les informations sur l'intégration de ces critères dans la stratégie d'investissement sont détaillées dans le prospectus du fonds.

AUTRES INFORMATIONS

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation.

Affectation des sommes distribuables : cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

Dépositaire : Caceis Bank

Faculté de rachat : vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 10h30. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.amplegest.com et auprès de la société de gestion.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.amplegest.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Amplegest, 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@amplegest.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Les risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur incluent notamment :

Risque de liquidité : il existe le risque de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit est classé 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Periode de détention recommandée : 5 ans	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Exemple d'investissement 10 000€		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 965,5
	Rendement annuel moyen	-79,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 028,9
	Rendement annuel moyen	-19,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 444,3
	Rendement annuel moyen	6,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 846,0
	Rendement annuel moyen	38,5%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2018

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2021

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T'IL SI AMPLEGEST N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : (i) que 10 000 EUR sont investis, (ii) qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et (iii) que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans (période de détention recommandée)
Investissement 10 000€		
Coûts totaux	532	1 088
Réduction du rendement par an (*)	5,3%	2,1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit 5,9% avant déduction des coûts et de 3,8% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux : 4,00 % du montant investi/400 EUR.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels maximum liés à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,0%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.
Coûts de sortie	0%	Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit.
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,2%	L'incidence des coûts prélevés chaque année pour gérer vos investissements : frais prélevés par la société de gestion (1,2%).
Coûts de transaction	0,12%	L'incidence des coûts encourus lors des achats et des ventes des investissements sous-jacents au produit.

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0%	Il n'y a pas de commissions liées aux résultats ou une commission d'intéressement.	0 €
---	----	--	-----

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée est de 5 ans. Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de la société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet <https://www.amplegest.com/>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les risques en matière de durabilité sont pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce fonds. Le fonds a été classifié « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire qu'il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Toutefois, le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/fourpoints-euro-global-leaders/shares/FR0013309705-g>

Pour toute information, veuillez contacter nos services.